

AIPU : une association pour mutualiser les expertises

par **Laure Endrizzi**, *Institut Français de l'Éducation (IFÉ)*

<http://www.universite-territoires.org/>

En France, la mobilisation accrue du politique sur la formation et l'insertion professionnelles participe depuis quelques temps déjà à une prise de conscience de l'importance de la réussite étudiante et du savoir enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur. Si la « pédagogie universitaire » est désormais moins taboue, le défi est clairement dans l'appréhension collective des questions qu'elle soulève, alors que tout le monde, ou presque, s'en préoccupe aujourd'hui : depuis des structures dédiées telles que les services universitaires de pédagogie, à des acteurs locaux ou nationaux (PRES, Campus numériques, ESEN,...) en passant par des nouveaux opérateurs comme les ESPÉ, entre autres.

Cette « appréhension collective », c'est ce qu'ambitionne la section française de l'**Association internationale de pédagogie universitaire**, dont l'Assemblée générale constitutive se déroule le 2 décembre à Lyon, à l'invitation de l'Institut français de l'éducation (ENS de Lyon) et avec le soutien de la CPU.

AIPU internationale

L'AIPU, créée sur le plan international en 1981, avec le soutien de l'AUF et de l'Unesco, se donne pour mission de **valoriser la fonction enseignante** dans l'enseignement supérieur francophone et de promouvoir les solidarités nord-sud dans ce domaine. Elle s'appuie aujourd'hui sur un réseau de praticiens, de formateurs et d'experts qui œuvrent dans 35 pays et 3 zones géographiques (Europe, Amériques et Afrique).

Les congrès, qui rassemblent tous les deux ans plusieurs centaines de participants du monde entier, sont sans conteste les temps forts de la vie de cette association. Le prochain, intitulé « *Pédagogie universitaire : entre enseignement et recherche* », se tient en Belgique, à Mons, du 18 au 22 mai 2014.

AIPU section France

La section française, en rejoignant les autres sections déjà constituées (Algérie, Afrique subsaharienne, Amériques, Belgique, Liban, Maroc, Suisse), entend constituer un lieu tiers structurant pour ses membres, et mener un peu au-delà du simple intérêt de partager initiatives et réflexions sur la fonction d'enseignement. Un lieu capable de **promouvoir les synergies** entre chercheurs, enseignants, accompagnateurs et administrateurs, et de **contribuer à leur développement professionnel**. À un moment certes opportun, mais marqué par des initiatives multiples qui gagneraient à être mieux articulées aux politiques d'établissement et dont il serait sans doute utile d'avoir une connaissance moins fragmentaire, plus objectivée. L'AIPU peut-elle parvenir à construire cette **vision collective** ?

Assemblée générale constitutive

Si, comme au début de toute aventure, les jeux sont ouverts, il est bien évident que l'ambition portée par l'AIPU sera en définitive celle portée par ceux qui, parmi les futurs adhérents, sauront se mobiliser. Et dans cette perspective, l'AGC du 2 décembre permettra de poser les fondations et de dessiner les contours des actions qui seront menées dans les deux prochaines années, sous la responsabilité du conseil d'administration qui sera élu et dans le respect des statuts qui seront votés.

Cette journée « constitutive » se déroulera en 3 temps :

- lancement des travaux le matin, avec une introduction à 3 voix : celle de Michel Lussault,

- directeur de l'IFÉ, celle de Michel Delhaxhe, secrétaire général de l'AIPU internationale et celle de Khaled Bouabdallah, vice-président de la CPU ;
- assemblée générale proprement dite, animée par Nicole Rege Colet, en 2ème partie de matinée, avec 2 temps forts : l'adoption des statuts et l'élection du conseil d'administration ;
 - 3 ateliers de prospective l'après-midi, visant à mobiliser largement les acteurs de l'enseignement supérieur français.

Au cours de ces ateliers, les participants seront ainsi amenés à s'interroger sur 3 axes stratégiques susceptibles de faire émerger des convergences et d'encourager des actions communes dans le cadre de l'AIPU :

- quelles modalités pour la formation et l'accompagnement des enseignants du supérieur ?
- quelles perspectives d'articulation entre recherche et pratique en matière de pédagogie du supérieur ?
- quelles initiatives pédagogiques pour la réussite des étudiants ?

Info + :

<http://www.aipu-assos.org/> (section France)